**Responsable des attractions et des animations**

Date de publication :13/09/2024

**Familles de métiers**

Animation et relation visiteurs

**Lieux et segments d’activités**

* Parcs d'attractions et parcs aquatiques
* Parcs à thème et parcs ludo-pédagogiques
* Activités intérieures

**Autres intitulés**

Directeur(trice) des attractions

**Définition du métier**

Proposer et installer de nouvelles attractions, veiller à la cohérence de la thématique du site, inspirer l'animation ou les spectacles, mais aussi assurer la sécurité et le bon fonctionnement des attractions du site… le/la responsable des attractions et des animations est à la fois doué(e) en management, marketing et direction artistique. Intervenant en soutien du/de la directeur(trice) des attractions, il/elle garantit le fonctionnement fluide des attractions en veillant à la formation des équipes d'opérateurs, en actualisant régulièrement les règles de sécurité et d'usage, et en anticipant les opérations d'entretien dans le respect de la stratégie et des valeurs du site. Expérimenté(e) et observateur(trice), il/elle connaît bien ses visiteurs et contribue largement au développement de nouvelles attractions ou animations, ou à l'amélioration de celles qui existent.

**Code ROME**

Personnel d'attractions ou de structures de loisirs

**Principales compétences métiers**

**Savoir-être professionnels**

* Respecter des règles, des consignes, normes et procédures opérationnelles
* Proposer des solutions adaptées au contexte
* Faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité
* Prendre des initiatives et être force de proposition

**Compétences techniques**

* Surveiller le bon fonctionnement d'une attraction
* Maitriser les règles de sécurité liées à l'accueil et à l'utilisation des attractions
* Connaitre les caractéristiques techniques et de fonctionnement des attractions
* Connaitre les modes de fonctionnement et la stratégie d'exploitation de la structure
* Suivre l'évolution des matériels, analyser les incidents d'exploitation et instruire les actions correctives et préventives
* Proposer des solutions pour l'amélioration de l'équipement ou des process
* Suivre des indicateurs de performance et de qualité
* Organiser et contrôler l'activité d'équipes selon les priorités et les aléas

**Accès à l’emploi**

**Niveau d’expérience requis**

Une expérience préalable de plusieurs années dans le management d'attractions ou l'exploitation d'un site en comportant est indispensable. Une expérience en événementiel ou conception d'animations ludo-pédagogiques sera également importante dans certains sites.

**Formation appréciée**

* Certification Responsable d'animation en structure d'accueil touristique et de loisirs
* Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques Animation et gestion des activités physiques, sportives et culturelles (DEUST AGAPSC)
* Brevet de technicien supérieur (BTS) Tourisme
* Licence Management des parcs à thème
* Licence Professionnelle Métiers du tourisme et des loisirs